

ACTION CONTRE LA FAIM COTE D'VOIRE

ACF/CI/PQ/2023/01

Financement AFD

Avis de Pré-qualification pour la passation d'un marché de
**« CONSTRUCTION DE 2 HVA ET 02 PMH, REHABILITATION DE CENTRES DE SANTE ET DE
BARRAGES AGROPASTORAUX DANS LE DEPARTEMENT DE TEHINI »**

ACHETEUR	ACTION CONTRE LA FAIM
FINANCEMENT	AFD dans le cadre du projet Yeretali
AVIS DE PRE-QUALIFICATION N°	ACF/CI/PQ/2023/01
AVIS DE PRE-QUALIFICATION EMIS LE :	10/03/2023

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHES

Avis de Pré-qualification

COTE d'IVOIRE

ACTION CONTRE LA FAIM

Avis de Pré-qualification pour la passation d'un marché de

CONSTRUCTION DE 2 HVA ET 02 PMH, REHABILITATION DE CENTRES DE SANTE ET DE BARRAGES AGROPASTORAUX DANS LE DEPARTEMENT DE TEHINI

10/03/2023

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Action Contre la Faim (ACF) est une organisation non gouvernementale créée en 1979. Privée, apolitique, non-confessionnelle, non lucrative, elle a pour mission de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition. Structurée en réseau international, ACF mène une réponse coordonnée, dans plus de 50 pays. ACF adopte une stratégie multisectorielle et intégrée de ses programmes dans les structures locales et nationales en développant systématiquement une approche communautaire.

Dans le cadre de ses missions, ACF a reçu un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet " YERETALI : Programme d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire " au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, le projet, d'une durée de 39 mois, est mise en œuvre dans la région du Tchologo précisément dans le département de Kong et dans la région du Bounkani, dans les départements de Téhini et de Doropo.

L'objectif du projet vise à améliorer les conditions de vie et la résilience des populations les plus vulnérables dans lesdites régions. Les résultats attendus se traduisent par :

- 1) Les ménages les plus vulnérables sont capables de répondre à leurs besoins fondamentaux de base sans recourir à des stratégies d'adaptation négatives
- 2) L'accès aux moyens d'existence des ménages et des personnes vulnérables ciblées est amélioré et contribue à leur (ré-) intégration socio-économique dans leurs communautés (Uniquement pour le Burkina Faso).
- 3) Les communautés et collectivités développent durablement leurs capacités en gestion des risques et de réponses aux catastrophes afin d'atténuer les effets de ces chocs sur les communes ciblées.

Pour l'atteinte de ces résultats, un paquet d'activités multisectoriel intégrant les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de base des populations sera effectué.

Le projet vise à contribuer à la réalisation de l'ODD 6 (l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau) pour les populations de la région du Tchologo. Il se traduit par la réhabilitation de 24 Pompes à Motricités Humaine (PMH), la construction de 2 système d'Hydraulique Villageoise (HVA), de 2 nouveaux forages équipés de PMH et la réhabilitation dans certaines localités de la région du Tchologo) et des travaux de réhabilitation dans 15 Centres de Santé. Le projet prévoit également de réaliser des infrastructures pastorales dans les couloirs de transhumance, dont des barrages pastoraux. La construction et/ou la réhabilitation de ces barrages pastoraux serviront à satisfaire les besoins urgents des pasteurs et les transhumants ainsi

que des éleveurs locaux de bétail. Pour ce faire, ACF et l'AEHRB ont identifié plusieurs barrages pastoraux situés dans le Département de Téhini, dont trois (3) bénéficieront de travaux de réhabilitation.

Action Contre la Faim, entend **pré-qualifier des entreprises pour réaliser les travaux de réhabilitation et de construction dans les 3 sous-préfectures du département de Téhini.**

La nature des travaux envisagés est décrites ci-dessous avec une répartition par lot. Ces informations sont fournies sur la base de projets précédents réalisés par Action Contre la Faim dans la zone mais la nature exacte et les quantités seront clarifiées auprès des fournisseurs pré-qualifiés dans la lettre d'invitation à soumissionner. Ces travaux sont répartis par lots en fonction du type de travaux (communautaires, au centres de santé et barrages agropastoraux. Les lots présentés ci-dessous pourront en fonction des capacités des candidats retenus de division en sous-lot complémentaires détaillés dans la lettre d'invitation à soumissionner.

LOTS	LOCALITES	VILLAGES	NATURE DES TRAVAUX A REALISER (Quantités à confirmer durant l'évaluation des besoins en cours)	DELAI D'EXECUTION PREVISIONNEL
1 – Hydraulique	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Construction de 2 HVA,	2 mois
	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Construction de 2 nouveaux forages avec PMH	
2 – Réhabilitation de centres de santé	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Reservoir de 3m3 (Installation d'un Dosatron + Pompe immergée + Installation d'une rampe de Trois (03) robinets + aménagement superstructures)	2 mois
	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Construction d'incinérateurs de type Montford, d'aire à Déchet et de fosses à placenta et block de latrine 3 portes	
	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Réhabilitation générale (petits travaux maçonnerie, menuiserie, peintures, électricité...)/ visibilité	
	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Construction de hangar et/ou d'espace conviviaux	
	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer mais répartis sut les trois sous-préfectures du Département.	Construction de forages équipés et de réservoirs de 3 m3 en polytank	

3 – Barrages agropastoraux	Région du Bounkani, Département de Téhini	A confirmer	Réhabilitation de barrages agropastoraux	2 mois
---	--	-------------	---	--------

1. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés en **Avril 2023**.
2. Les candidats intéressés soumettront un dossier de candidatures conformément aux dispositions des Documents de Pré-qualification. Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis dans la section III des documents de Pré-qualification.

La capacité financière et l'expérience du candidat permettront de définir si l'entreprise est qualifiée ou non, et en fonction de ses capacités, permettront de définir un nombre maximum de site qui pourraient lui être attribués.

Cette limite maximale sera indiquée à l'entreprise dans la lettre d'invitation à soumissionner.

3. La lettre de manifestation d'intérêt précisant la motivation de la structure pour la mise en œuvre du Projet et les lots pour lesquels la structure exprime son intérêt.
4. Les Candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner les Documents de Pré-qualification auprès du Service Approvisionnement de Action Contre la Faim dont l'adresse figure ci-après.

Les Candidats intéressés peuvent retirer gratuitement le document de Pré-qualification, sur le lien <https://cutt.ly/b8VILSJ>.

5. Les Dossiers de Candidature pour la pré-qualification doivent être remis sous pli fermé dans une enveloppe extérieure non identifiable et scellée portant l'inscription « **CANDIDATURE DE PRE-QUALIFICATION POUR LA CONSTRUCTION DE 02 HVA ET 02 PMH, REHABILITATION DE CENTRES DE SANTE ET DE BARRAGE AGROPASTORAUX DANS LE DEPARTEMENT DE TEHINI** ».
6. Le pli fermé doit être :
 - soit, remis physiquement, contre inscription sur la fiche qui sera ouverte à cet effet, et émargement du déposant, à l'adresse ci-après,
 - soit, transmis par DHL ou tout autre service similaire, au frais du déposant
 - Dans les 2 cas, le pli doit être réceptionné au plus tard le **31/03/2023 à 17heures 00 minute** temps universel à l'adresse ci-après.
 - Les offres pourront également être soumises par email. Dans ce cas, les offres devront être envoyées à l'adresse EMAIL : **Offres@ci-actioncontrelafaim.org** avec la même référence, et dans les mêmes délais que les offres envoyées sous format papier.

7. Adresse de livraison des plis

Responsable Approvisionnement

Cocody Angré 8ème Tranche Carrefour Sicomex Cité BCEAO, non loin de la pharmacie Ave Maria. 18 BP 1842 Abidjan

8. **Contact**

Numéro de téléphone : 05 64 18 10 33.